

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Allocution prononcée par Mgr l'Archevêque, à l'ouverture de la mission prêchée aux protestants par le Rév. Père Younan. — II Nomination ecclésiastique. — III Interdit porté par Mgr l'archevêque de Montréal, contre la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola. — IV Les Sœurs du Bon-Pasteur ; lettre de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, à la supérieure générale du Bon-Pasteur. — V Le symbolisme de la Porte-Sainte. — VI Chronique diocésaine. — VII Avertissement : Prière à Saint Joseph, avis. — VIII "La Presse", un bel acte de soumission. — IX Quelques nouvelles. — X Aux prières.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR MGR L'ARCHEVÊQUE

A l'ouverture de la mission prêchée aux protestants

PAR LE REV. PÈRE YOUNAN

Cette allocution a été faite dans la langue anglaise.

Mes frères,

Lm'est difficile d'exprimer l'émotion qui remplit mon âme en ce moment.

C'est la première fois que l'archevêque de Montréal a le bonheur de parler à une pareil auditoire.

Je ne parais pas dans cette chaire pour faire un discours, je viens simplement vous dire les raisons et la nature des exercices qui s'ouvrent ce soir. Mais, avant tout, laissez-moi vous souhaiter la plus cordiale bienvenue, et vous dire la joie que j'éprouve en voyant que vous vous êtes rendus en si grand nombre à notre invitation.

L'année dernière, un journal de Montréal me priait de répondre à cette question : " Si le Christ revenait sur la terre, que dirait-il à l'humanité ? "

J'ai répondu en citant simplement ces paroles de Jésus dans l'Évangile de saint Jean : " Je suis le bon Pasteur, et je donne ma vie pour mes brebis... J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut que je les amène ; elles écouteront ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. "

Oui voilà, il me semble, ce que Jésus dirait au monde. L'unité dans la croyance et la vertu a été, en effet, le but de ses travaux, de ses souffrances et de sa mort. Dans sa prière à son Père à la dernière Cène, que disait-il ? " Je ne prie pas pour eux seulement (les apôtres) ; mais encore pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi ; afin qu'ils soient tous une seule chose, comme vous, mon Père êtes en moi et moi en vous ; qu'ils soient de même un en nous, et qu'ainsi le monde croie que c'est vous qui m'avez envoyé. "

En établissant l'Église, Jésus-Christ n'a pas dit : je bâtirai mes Églises, mais bien : *mon Église*. Il n'y a donc qu'une Église, comme il n'y a qu'une vérité et comme il n'y a qu'un Dieu.

Cependant, je regarde autour de moi et je vois des Églises de dénominations différentes.

Les milieux divers dans lesquels vous êtes nés, les traditions que vous avez reçues de vos ancêtres, l'éducation puisée au sein de la famille ont mis en vous des croyances et des convictions diverses. Je respecte vos convictions ; mais, dites-moi, regarderiez-vous comme justes plusieurs solutions contradictoires au même problème ? Où donc est la vraie croyance, où donc est la véritable Église ?

Je suis sûr de ne pas parler ici à des chrétiens qui disent : " Peu importe la croyance que l'on a pourvu qu'on en ait une. " Vous voulez la vérité.

Vous avez pour l'Église catholique romaine, je le sais, un respect sincère. Combien d'auteurs, d'écrivains, de philosophes qui ne lui appartiennent pas, en ont cependant éloquemment célébré la doctrine, la morale et les augustes cérémonies !

Dans ce siècle, combien d'hommes qui comptent parmi les plus pures gloires nationales de l'Angleterre, des États-

Unis et
des moti
quement
qu'ils cr
intimes

Dans c
frères, q
harmonie
il semble
cher dan
là portar
question
points e
pieuses,

Ce tem
disent ch

Un pré
exposera
controver
les idées
que croit
ce qu'elle

Son œu
fera le res

Mais ne
prédicatio
tieux. Ne
fraternelle

Que Di
Qu'il béni
l'entendre
lisation d
mençant :
pasteur. "

NOI



AR dé
Brièn
à Montréal.

Unis et du Canada, sont venus à elle ; non pas mus par des motifs d'ambition, ou des désirs de fortune, mais uniquement en cédant à des convictions profondes, et parce qu'ils croyaient trouver, chez elle, la satisfaction des plus intimes besoins de leur esprit et de leur cœur !

Dans cette grande ville de Montréal, il faut dire, mes frères, que tous les citoyens vivent dans une paix et une harmonie parfaite. Mais il y a une question à laquelle il semble interdit de toucher, à laquelle on n'ose pas toucher dans les relations sociales : c'est la religion, et c'est là portant la première, la plus importante de toutes les questions. Que de malentendus existent ! Sur bien des points essentiels de notre doctrine, de nos pratiques pieuses, que de notions inexactes et fausses !

Ce temple est ouvert aujourd'hui à tous ceux qui se disent chrétiens, à tous les amis sincères de la vérité.

Un prêtre distingué, homme de zèle et de raison, vous exposera le dogme catholique. Sans discussion, sans controverse, sans jamais proférer un mot capable de blesser les idées de ses auditeurs, il dira ce que l'Eglise catholique croit et ce qu'elle ne croit pas, ce qu'elle enseigne et ce qu'elle fait.

Son œuvre sera l'œuvre de l'apôtre, la grâce de Dieu fera le reste.

Mais ne voyez pas, je vous prie, mes frères, dans ces prédications d'un nouveau genre, un prosélytisme ambitieux. Non, voyez-y seulement la preuve d'une affection fraternelle et d'un zèle ardent pour le salut des âmes.

Que Dieu bénisse ces jours d'enseignement et de prière. Qu'il bénisse le prédicateur et tous ceux qui viendront l'entendre. Tous ensemble, puissions-nous préparer la réalisation du vœu du Sauveur que je vous citais en commençant : " Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. "

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé J. Brière a été nommé desservant de la paroisse de Saint-Eusèbe à Montréal.

INTERDIT

Porté par Mgr l'archevêque de Montréal
Contre la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola

LA paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola est de fondation récente. Son érection canonique date du mois d'août 1895. Formée par un groupe d'îles situées dans le fleuve Saint-Laurent presque à l'entrée du lac Saint-Pierre, elle fait partie du comté de Berthier.

M l'abbé Onésime Lachapelle en est le premier curé. La population de cette paroisse est composée principalement de cultivateurs, de navigateurs et de pêcheurs.

Il y eut bien tout d'abord à Saint-Ignace-de-Loyola, comme en beaucoup d'autres localités, quelques contestations assez vives entre les fidèles, au sujet du site de l'église, de l'administration des affaires et des élections de marguilliers. Mais là aussi, comme partout ailleurs dans le diocèse, on avait l'habitude de se soumettre aux décisions prises par la majorité et l'on acceptait de bonne grâce les directions épiscopales.

Certains esprits malheureusement se sont emportés peu à peu ; faute de circonspection sans doute et d'humilité chrétienne, l'aigreur est même entrée dans certaines âmes ; et soudainement chez elles, il y a quelques jours, à l'occasion d'une élection de marguilliers, l'animosité a dégénéré, en pleine église, en une inconcevable scène de désordre et de violence.

Hâtons-nous de le dire, cependant, les paroissiens de Saint-Ignace sont consternés à la pensée du scandale inouï qui vient d'être donné. Plusieurs des coupables se sont déjà rendus en délégation auprès de l'autorité, versant des larmes de douleur et demandant humblement pardon.

Une faute si grave méritait un châtement exemplaire, ils ont aussi été des premiers à le comprendre. Et l'interdit temporaire porté contre la paroisse, a été accepté par tous avec la plus complète et religieuse soumission, avec l'espoir fondé que cette peine ecclésiastique détournerait de la population les coups toujours terribles de la vengeance divine.

Pendan
noine Arc
l'archevêq
autels, qui
des cloche
ment, l'âm

Il est d
Loyola aur
leur paroi
pour obter

A lire l
dresse pat
pasteur qu
contre les

Notons,
sence du S
assemblée
préalablem

Au

Nos

Nous avoi
rables qui o
caison de l'

Les lois d
Dans le lieu
injures ; des
Quelques-un
personne de
et le sanctua
de difficultés

Pendant l'admonition et les touchantes exhortations de M. le chanoine Archambeault, qui avait été chargé d'exécuter la sentence de Mgr l'archevêque ; pendant la lecture de l'interdit et le dépouillement des autels, qui s'est fait au chant du *Miserere* et au tintement lugubre des cloches sonnant le glas funèbre, l'assistance écoutait silencieusement, l'âme pleine de repentir.

Il est donc permis d'espérer que les fidèles de Saint-Ignace-de-Loyola auront bientôt mérité de voir lever l'interdit prononcé contre leur paroisse. On s'est déjà mis à l'œuvre, faisant signer des requêtes pour obtenir cette faveur.

A lire les pages suivantes, remplies d'affliction profonde et de tendresse paternelle, on verra d'ailleurs que c'est là le plus vif désir du pasteur qui s'est vu forcé de sévir, comme autrefois le divin Maître, contre les profanateurs de la maison de Dieu.

Notons, avant de terminer, que le délit n'a pas été commis en présence du Saint-Sacrement. Selon l'habitude partout suivie quand une assemblée doit se tenir dans l'église, les saintes espèces avaient été préalablement déposées à la sacristie.

PAUL BRUCHESI

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Aux fidèles de la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola

Nos très chers frères,

Nous avons appris avec une profonde douleur les scènes déplorables qui ont eu lieu dans votre paroisse dimanche dernier, à l'occasion de l'élection d'un marguillier.

Les lois de la justice et de la charité ont été violées en matière grave. Dans le lieu saint, en face de l'autel, on a échangé des insultes et des injures ; des paroles on est passé aux actions les plus répréhensibles. Quelques-uns ont eu l'audace de se porter à des voies de fait sur la personne de leur dévoué curé ; une véritable bagarre s'en est suivie, et le sanctuaire a été souillé par l'effusion du sang. Et cela à propos de difficultés légères qui, portées devant nous, auraient pu être si

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

aisément réglées à l'amiable. Est-ce une conduite digne d'hommes raisonnables et de chrétiens ?

Nous sommes affligé, nos très chers frères, plus que nous ne pouvons le dire.

Vous savez l'affection que nous avons pour vous. Nous vous en avons donné plus d'une preuve depuis l'érection de votre territoire en paroisse ; mais des actes comme ceux dont vous venez de vous rendre coupables sont un scandale pour le diocèse et tout le pays. Ils demandent une punition exemplaire et malgré l'immense réputation que nous éprouvons, nous ne reculerons pas devant l'accomplissement de notre devoir.

C'est pourquoi, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, ordonné et statué, et, par les présentes, réglons, ordonnons et statuons ce qui suit :

1 — Jusqu'à nouvel ordre, aucun office solennel n'aura lieu dans la chapelle provisoire, ni dans la nouvelle église de Saint-Ignace-de-Loyola. Nous y permettons seulement une messe basse, les dimanches et les fêtes d'obligation, à neuf heures du matin.

2 — Le Saint-Sacrement ne sera pas conservé dans la dite paroisse, et les portes des édifices religieux devront rester fermées en dehors du temps nécessaire pour y célébrer la sainte messe les dimanches et les fêtes d'obligation.

3 — Les baptêmes et les mariages se feront dans la sacristie, et les sépultures auront lieu dans le cimetière de la paroisse, mais sans service chanté.

4 — M. le curé, pendant tout le temps de l'interdiction, résidera au presbytère de Berthier, et c'est là qu'il faudra aller le chercher pour les sépultures et pour l'administration des sacrements d'extrême-onction, de baptême et de mariage.

5 — Nous autorisons cependant M. le curé à se rendre à Saint-Ignace-de-Loyola, la veille des dimanches et des fêtes d'obligation, pour y entendre les confessions dans la sacristie.

Si nous n'avions été retenu à Montréal par les fonctions de notre charge pastorale, nous serions nous-même allé parmi vous pour exécuter notre décret. Mais notre archidiacre, M. le chanoine Archambeault, est chargé de l'exécuter, en notre nom, avec toutes les solennités et les formalités prescrites par les saints canons.

C'est les larmes aux yeux, nos très chers frères, que nous traçons

ces lignes
lugubres
pables et
que les co
leur faute
indignem
Ils nous
heureux d
dit que l
Saint-Ign

Donné
née dix-ne
notre cha

Lettre d



N
de cette co
pouvoir rep

Ma

Votre pi
ques qui o
Votre cœur
et les amis
ses ennemi

Ayant l'

ces lignes. Le jour de l'Épiphanie restera pour vous un jour de lugubres souvenirs. Les bons vont se trouver à souffrir pour les coupables et c'est là surtout ce qui cause notre douleur. Plaise à Dieu que les coupables se reconnaissent ! Qu'ils se repentent et réparent leur faute ; qu'ils fassent amen le honorable au pasteur qu'ils ont si indignement traité et à Dieu surtout dont ils ont profané le temple. Ils nous consoleront ainsi après nous avoir attristé. Nous serons heureux d'exercer envers eux la miséricorde et de faire cesser l'interdit que le devoir nous fait mettre aujourd'hui sur la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola.

Donné à Montréal, le cinquième jour du mois de janvier de l'année dix-neuf cent, sous notre seing et sceau et le contresseing de notre chancelier.

† PAUL, arch. de Montréal.


Par mandement de Mgr l'archevêque.

EMILE ROY, ptre.

Chancelier.

LES SŒURS DU BON-PASTEUR

Lettre de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, à la supérieure générale du Bon-Pasteur

 N réponse à des attaques excessivement violentes suscitées par l'esprit sectaire contre les Sœurs du Bon-Pasteur en France, Mgr l'évêque d'Angers vient d'écrire à la supérieure générale de cette communauté une belle lettre, dont nous sommes heureux de pouvoir reproduire quelques extraits :

Ma Révérende Mère,

Votre pieux institut a été, dans ces derniers temps, l'objet d'attaques qui ont fait le tour de la presse en France et même à l'étranger. Votre cœur comme celui de vos Filles en a été abreuvé d'amertume et les amis de la religion en ont été attristés avec vous, tandis que ses ennemis s'en réjouissaient bruyamment.

Ayant l'honneur de posséder votre maison-mère dans ma ville épis-

copale, j'aurais cru manquer à un devoir sacré si je n'étais venu, le premier, vous exprimer ma profonde estime pour votre vocation si méritoire, ma reconnaissance pour vos œuvres si bienfaisantes, et surtout ma religieuse sympathie pour vos épreuves.

Continuez donc, ma Révérende Mère, votre mission sublime, sous le regard de Dieu, juge souverainement équitable de vos intentions, rémunérateur infiniment miséricordieux des choses que nous accomplissons pour son amour.

Si quelques détracteurs vous méconnaissent, souvenez-vous que le disciple n'est pas au-dessus du Maître, et que c'est le privilège des œuvres de Dieu d'être en butte à la contradiction ; c'est même un signe des bénédictions qu'il leur réserve.

Ces bénédictions, la Providence vous les a largement dispensées jusqu'à ce jour. Votre pieux institut n'a que 70 années d'existence et déjà il a planté sa tente dans les cinq parties du monde. Près de 7,000 religieuses composent votre grande famille; elles sont répandues dans 221 maisons, dont 111 en Europe, 92 en Amérique, (1) 6 en Asie, 6 en Afrique et 6 en Océanie. Vous y exercez à peu près tous les genres d'apostolat, dont bénéficient à cette heure 47,386 enfants ou jeunes filles qui, sans vous, seraient une lourde charge pour la société.

De tels chiffres sont, à mon humble avis, le plus éloquent panégyrique des merveilles que Dieu a faites par vous et de celles qu'il daigne accomplir en vous. Ah ! si, ce qu'à Dieu ne plaise, un vent de persécution venait à souffler de toutes parts et vous forçait du jour au lendemain à rejeter dans la rue ces 47,000 épaves que votre charité abrite, on ne peut songer sans effroi, même en dehors de toute pensée religieuse, au désordre, à la démoralisation qui en résulterait autour de vos monastères. Non il n'en sera pas ainsi ; le jour viendra au contraire où indifférents, sceptiques, impies, vaincus par l'évidence, s'inclineront avec respect devant vos bienfaits, rivaliseront avec les amis de la religion pour admirer votre héroïsme, et ce sera un nouveau signe des bénédictions de Dieu.

Oui, ma Révérende Mère, courage et confiance ! Que la fécondité du passé vous soit un gage de l'avenir. Envisagez-le sans crainte ! Après l'épreuve, ce sera la paix.

(1) Les maisons du Bon-Pasteur à Montréal sont au nombre de ces établissements.

Renfer
réfugiez-
Dieu qui
malice à
souffranc
des élus.

Veuille
et tout d

Le s



dans un
... Un
Saint-Pi
s'ouvre
vêpres d
même le
la chute
pendant
avec un
mières v

Ces g
actes d'u

Vous
ses repré
Mais le c
ont le vé
ont sollic
Pénitenc
des peine
raine vér
Sainte. N
que pour
vons y ét
nos péché
qu'il peu
dont Dieu

Renfermez-vous dans le silence, c'est la patrie des grandes âmes ; réfugiez-vous dans la prière, c'est la force des faibles ; espérez en Dieu qui se rit des vains complots des méchants, qui fait servir leur malice à sa gloire, qui nous prouve enfin son amour jusque dans la souffrance, puisqu'il ne fait de nous des victimes que pour couronner des élus.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, l'hommage de mon religieux et tout dévoué respect.

† JOSEPH,
Evêque d'Angers.

Le symbolisme de la Porte-Sainte



VOICI sur le symbolisme de la *Porte-Sainte*, qui vient d'être ouverte à Saint-Pierre par Léon XIII, quelques considérations faites par Mgr Isoard, dans une récente lettre pastorale :

... Une des cinq portes de la façade de la basilique de Saint-Pierre est constamment fermée et murée. Elle ne s'ouvre qu'à l'époque du grand Jubilé, aux premières vêpres de la fête de Noël. Le Souverain-Pontife donne lui-même le premier des coups de marteau qui vont amener la chute de la maçonnerie. La porte demeurera ouverte pendant tout le cours de l'*Année-Sainte*, et ne sera fermée, avec un appareil semblable, qu'à la fin de 1900, aux premières vêpres de Noël.

Ces grandes cérémonies parlent d'elles-mêmes. Ces actes d'un moment nous disent les choses éternelles.

Vous savez assez, Nos Très Chers Frères, que nos églises représentent le Ciel ; elles sont la Maison de Dieu. Mais le ciel ne s'ouvre, ne se donne qu'aux hommes qui ont le véritable repentir de leurs fautes, et qui, de plus, ont sollicité et obtenu, par le moyen du Sacrement de Pénitence et des Indulgences sacrées, la pleine remission des peines dues au péché. Telle est la grande et souveraine vérité que nous rappelle l'ouverture de la *Porte-Sainte*. Nous ne sommes créés, nous ne sommes chrétiens que pour aller bientôt dans la vraie patrie ; nous ne pouvons y être admis que si nous nous appliquons à effacer nos péchés par la réception des Sacraments, et, autant qu'il peut être nécessaire, par le gain des Indulgences dont Dieu a donné à son Eglise la disposition.

CHRONIQUE DIOCESAINE

DIMANCHE dernier, un nombreux auditoire d'un genre nouveau se pressait dans l'église Saint-Patrice. Plus d'un millier de protestants de différentes dénominations s'étaient rendus à l'appel des RR. PP. Paulistes, de New York. Ces zélés religieux, lors de la grande mission du mois de décembre, avaient annoncé une série de conférences tout spécialement destinées à « nos frères séparés. » L'auditoire a écouté, avec la plus grande attention, les paroles de bienvenue de Mgr l'archevêque qui s'était fait un devoir de présider l'ouverture de la mission, après lui avoir donné sa haute approbation. Nous publions ailleurs un résumé complet de l'allocution prononcée par Sa Grandeur.

Le Rév. Père Younan, pauliste, monta alors en chaire et commenta le premier article du « Credo », appuyant d'une manière particulière sur les principes de la foi chrétienne et sur sa nécessité.

La bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement mit fin au premier essai de ce genre d'évangélisation dans la ville de Montréal.

Les conférences ont été bien suivies toute la semaine. La grâce de Dieu aidant, elles seront pour plusieurs le point de départ d'une étude plus approfondie de notre religion, et, peut-être même, d'une adhésion pratique à ses dogmes et à sa morale. Notre devoir à nous, est de prier Dieu qu'il fasse luire à l'intelligence de nos frères séparés la lumière de cette étoile miraculeuse qui guida les Mages à la crèche de l'Enfant-Dieu.

* * *

Mgr l'archevêque, accompagné de M. le chancelier, partira ce soir pour rendre visite à Mgr Harkins, évêque de Providence. Il sera absent toute la semaine prochaine.

* * *

MM. les abbés G. Payette, curé de Saint-Eusèbe, J. St-Denis, curé de Saint-Basile, J.-P. Desrosiers, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal, et A. Godin, chapelain au Mont de la Salle, sont partis mercredi dernier, en route pour l'Europe dont ils visiteront les principales villes.

* * *

On t
un sec
Sur
Grande
conting

N

Si c
De t
ment
voudr
contra

O St
mains t
Joseph,
divin fil
avoir jo
jour me
tendre e
templer
dant qu'
qu'il me
O Sain

Copiez
et que ch
Ne cor
certain q
Cette b
à Saint J
faut écrire

On sait qu'il a été décidé par le gouvernement fédéral d'envoyer un second contingent de volontaires en Afrique.

Sur la demande qui en a été à Mgr l'archevêque de Montréal, Sa Grandeur a nommé M. l'abbé J.-C. Sinnet au poste d'aumônier de ce contingent.

AVERTISSEMENT

NOUS appelons l'attention de nos lecteurs sur la prière et l'avis suivants, que l'on s'est mis à faire circuler dans le diocèse.

Si c'est du zèle, il faut dire qu'il est bien mal éclairé.

De telles pratiques, en tout cas, doivent être sévèrement condamnées. Et il est à espérer que personne ne voudra se faire la dupe ou le complice de manœuvres si contraires à l'esprit de l'Eglise.

PRIÈRE A ST JOSEPH

O St Joseph, vous dont la protection est si efficace, je mets entre vos mains toute mes espérances et tous mes intérêts. Daignez, ô Saint Joseph, m'assister de votre puissante protection et m'obtenir de votre divin fils les bénédictions spirituelles et temporelles, afin qu'après avoir joui ici-bas de vos célestes bienfaits, je puisse vous offrir chaque jour mes hommages et mes remerciements, comme au père le plus tendre et le plus aimable. O Saint Joseph, je ne me lasse pas de contempler Jésus dans vos bras, mais je n'ose m'approcher trop près. Pendant qu'Il repose sur votre cœur, imprimez-lui au front un baiser, pour qu'il me le rende au dernier jour de ma vie.

O Saint Joseph, patron des causes désespérées, priez pour nous.

AVIS

Copiez s. v. p. cette prière cinq fois ; adressez-la à cinq personnes et que chacune d'elles en fasse autant de son côté.

Ne commencez une neuvaine qu'après avoir rempli cet avis, et soyez certain que vous obtiendrez ce que vous demandez.

Cette boule de neige faite de prière, est pour propager la dévotion à Saint Joseph. Si elle est interrompue, l'on en est responsable. Il faut écrire cinq lettres ; veuillez nous faire le plaisir de la transcrire.

“ LA PRESSE ”

UN BEL ACTE DE SOUMISSION

Les pièces que nous publions sous ce titre ont déjà paru dans le journal mis en cause ; mais leur importance nous fait un devoir de les reproduire ici.

Publication les jours de fête



La Presse a été publiée le jour des Rois, lorsqu'elle ne devait pas l'être.

Vu la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons, nous assimilons notre cas à celui de certaines industries ou de certains négoce qui empiètent sur les heures du dimanche. Mais nous avons perdu et cette illusion et le désir de la faire revivre à l'avenir, en recevant de notre ordinaire la direction suivante, que nous nous faisons un facile devoir de publier :

“ Archevêché de Montréal, le 7 janvier 1900.

“ Hon. M. T. Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, Montréal.

Monsieur,

“ Vous avez publié votre journal samedi dernier, jour de l'Épiphanie qui, pour les catholiques, est une fête d'obligation.

“ Cet acte de votre part m'a surpris et peiné. Il constitue une violation des lois de l'Église, dont vous vous proclamez, cependant, avec vos rédacteurs et tous vos ouvriers, l'observateur scrupuleux.

“ C'est la première fois, je crois, que la chose a lieu dans le journalisme catholique de notre pays, et je manquerais à mon devoir si je ne faisais entendre une parole de protestation.

“ Les autres journaux catholiques de Montréal doivent être dans les mêmes conditions que *La Presse* : eux aussi comptent dans la population anglaise une partie de leur clientèle, et cependant, la fête de l'Épiphanie a été chez eux religieusement respectée.

“ Les Anglais ont, il me semble, l'esprit trop large pour reprocher à un catholique quelconque journaliste, marchand ou industriel, sa fidélité aux lois de son Église et son respect des dictées de la conscience.

“ Vos sentiments chrétiens, Monsieur, me sont connus. Je ne puis pas oublier comment vous avez accueilli mes directions aux journalistes catholiques au début de mon épiscopat. Depuis lors, j'aime à le dire, mes observations ont toujours été respectueusement écoutées et mes désirs fidèlement remplis. Cette fois encore, je n'en doute pas, je trouverai en vous un catholique sincère. S'il y a eu faute, vous n'en avez probablement pas prévu toutes les conséquences, et vous me direz qu'elle ne se répètera plus.

“ C'est dans cet espoir que je demeure, Monsieur,

“ Votre tout dévoué,

“ † PAUL, arch. de Montréal. ”

Le chagrin causé par notre acte à la personne que nous aimons le plus dans le pays, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, nous fait envisager dans toute sa responsabilité le côté spirituel de la question ; car, notre journal, qui est un peu partout, à la fois, dans la ville de Montréal, est plus en vue qu'une simple installation commerciale opérant en un lieu fixe.

La Providence n'a pas dû mettre entre nos mains un instrument de force et de vie comme *La Presse*, exclusivement pour nos intérêts personnels ; et, c'est pour des fins plus élevées que nous tâchons de lui donner toute sa valeur. Nous ne voulons rien faire qui puisse arrêter sa mission moralisatrice dans le monde. Si nous avons erré, qu'il ressorte quelque bien de cette faute. Elle nous fournit l'occasion de faire une affirmation solennelle de foi, de principe et de discipline ; car, nous regrettons vivement d'avoir agi contre les lois ecclésiastiques, qui défendent les travail-mensuels ou les besognes de lucre les dimanches et les jours fériés. Il y a déjà trop de tendances dans le peuple à violer ces enseignements péremptaires, qui sont les commandements de Dieu et de l'Eglise. En autant qu'il est en notre pouvoir, nous désirons donc, travailler de toutes nos forces à faire disparaître la mauvaise impression d'un exemple dangereux, dont nous ne nous rendions pas compte, et qui, nous désirons offrir cette atténuation vraie, n'était pas préméditée, pas plus que nous avions l'intention de manquer de respect à notre vénéré pasteur, auquel nous réitérons cette entière soumission faite, conjointement avec nos confrères, lors de son heureux avènement, sur la doctrine, la morale, et même les

désirs qu'il peut nous exprimer, de temps à autre, dans un ordre d'idées plus entremêlé de considérations temporelles. Nous voulons rester digne de la bonne et encourageante parole que nous trouvons dans *La Semaine Religieuse de Montréal*, du 6 dernier courant, s'exprimant ainsi :

“ Nous éprouvons un grand plaisir à reproduire du journal *La Presse* la belle et touchante page qui suit. Parler de la sorte à des milliers de lecteurs, c'est vraiment exercer l'apostolat qui convient aux journaux catholiques. ”

Nous regrettons pour nous que ce témoignage ait coïncidé avec une remontrance ; mais les deux auront leur bon effet, l'un pour stimuler une noble ambition, l'autre pour mettre en garde contre les écueils ; le tout pour la plus forte proclamation des croyances religieuses, nationales et sociales qui dominant en ce pays.

T. BERTHIAUME.

Propriétaire de *La Presse*.

Un dernier mot sur l'incident de samedi

L'hon. M. Berthiaume, en accomplissant, très sincèrement et sans arrière-pensée, ce qu'il considérait être son simple devoir de catholique, ne s'attendait sûrement pas à en recevoir un aussi prompt retour. Mais c'est un des premiers enseignements de l'Église qu'elle a l'habitude de remettre au centuple ; et le Pasteur de notre diocèse, qui aime infiniment mieux bénir que corriger, a bien voulu ouvrir sa main toute large pour y faire descendre le zèle et la bonté de son cœur apostolique.

Nous sommes donc heureux de pouvoir publier la lettre suivante que nous adresse Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal :

Archevêché de Montréal, le 8 janvier 1900.

Hon. M. T. Berthiaume,

Propriétaire de *La Presse*, Montréal.

Monsieur,

Je suis profondément touché des paroles de soumission qui me sont apportées par votre journal ce soir.

L'erreur que j'avais dû blâmer, se trouve réparée de façon très noble et très chrétienne. Cet oubli d'un moment n'aura pas de con-

séquence
il est tou
nalisme.
que vous

Mais c
louer. V
ces jours
aux chré
tification
cet exem
ques ! Le
tente et
faire cess
et tout c
rer, les p
les cas, a
Les Saint
messes de
fidèles ob

Agréer



ce que no
à leur pro

Il y a d
Johannes
et Lynde

Les Frè
six cents
de filles d
Oblats po
encore, il
y a une éc

séquences fâcheuses ; loin de là, grâce à l'esprit de foi qui vous anime, il est tourné tout entier au profit de la religion et à l'honneur du journalisme. Comme évêque, je vous félicite et vous remercie de l'attitude que vous avez prise.

Mais ce n'est pas uniquement l'acte de réparation que je tiens à louer. Votre conduite comporte aussi une leçon très opportune, en ces jours où la soif des biens de la terre fait trop souvent oublier, aux chrétiens eux-mêmes, les lois de Dieu et de l'Eglise, sur la sanctification du dimanche et des jours de fête. Plaise au Seigneur que cet exemple soit suivi par les industriels et les commerçants catholiques ! Les fêtes d'obligation sont si peu nombreuses qu'avec de l'entente et de la bonne volonté, il sera facile aux enfants de l'Eglise de faire cesser, pendant " ces quelques heures " par année, tout travail et tout commerce dans leurs établissements. Je n'ésite pas à l'assurer, les pertes qu'on pourrait encourir de ce chef, seraient, dans tous les cas, amplement compensées par un surcroît de faveurs célestes. Les Saintes Ecritures, d'ailleurs, ne renferment-elles pas des promesses de bénédictions spéciales pour tous ceux qui se montrent les fidèles observateurs de la loi divine ?

Agréez, Monsieur, l'expression de mes bien dévoués sentiments.

† PAUL, arch. de Montréal.

QUELQUES NOUVELLES

NOUS avons déjà publié une étude très complète sur la situation de l'Eglise catholique au Transvaal. A nos correspondants d'y chercher les renseignements qu'ils désirent. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est d'extraire de cette étude, à leur profit, les quelques statistiques qui suivent.

Il y a des églises catholiques avec des prêtres résidents à Prétoria, Johannesburg, Potchefstroom, Klerksdorp, Baberton, Vleischfontein et Lydenburg.

Les Frères ont, à Johannesburg, un collège qui compte de cinq à six cents élèves, et dans la même ville, il y a trois écoles catholiques de filles dirigées par les Sœurs de la Sainte-Famille. Les Pères Oblats possède un collège à Prétoria, et là, comme à d'autres places encore, il y a des écoles dirigées par les Sœurs. A Vleischfontein, il y a une école industrielle pour les indigènes.

En thèse générale d'ailleurs, on peut affirmer que nos missionnaires sont répandus sur toute la surface du globe terrestre, et que par tout l'Eglise catholique obtient des progrès de plus en plus accentués.

Nos derniers échanges nous fournissent de cette assertion plusieurs preuves, dont l'une se présente avec un curieux caractère d'originalité.

Voilà, en effet, qui n'est pas banal ! Et l'institution fonctionne à la satisfaction générale, satisfaction d'autant plus grande que, sans les Capucins, il est probable que le service des postes en ce pays ne serait pas fait du tout. C'est de l'Abyssinie qu'il s'agit, et le journal de la colonie française, le *Djibouti*, félicite ces courageux missionnaires " de ne pas se contenter de répandre la foi et de donner l'exemple de toutes les vertus ; mais encore de rendre des services d'ordre laïque — comme de faire eux-mêmes le service des postes — qui leur donnent des droits à la reconnaissance de tous les habitants, surtout des Français. "

S'il faut en croire un journal polonais, les négociations depuis longtemps entamées entre la Russie et le Vatican, pour établir entre ces deux puissances des rapports diplomatiques, seraient maintenant sur le point d'aboutir. Le futur nonce à Saint-Petersbourg serait même déjà désigné : on parle de Mgr Tarnassi, qui arriverait à Saint-Petersbourg vers le milieu de ce mois. S'il en est ainsi, l'œuvre de l'union des Eglises, si chère à Léon XIII, aurait fait un grand pas.

La République d'Haïti qui, depuis assez longtemps, n'avait plus de rapports officiels avec le Saint-Siège, vient de les renouer par l'envoi à Rome d'un nouveau ministre. C'est encore un succès de la politique de Léon XIII et de l'Eglise catholique.

AUX PRIERES

Sr Augustin, née Adelaïde Fauteux, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Mme Aldéric Barbeau, née Joséphine Lalonde, décédée à Vaudreuil.

M. Hermas Dubé, décédé à la Pointe Saint-Charles.

Mme veuve Alexis Collin, décédée à Saint-Jean d'Iberville.